

SORIN ALEXANDRESCU
ROLAND BARTHES
CLAUDE BREMOND
CLAUDE CHABROL
A.J. GREIMAS
PIERRE MARANDA
SIEGFRIED J. SCHMIDT
TEUN A. VAN DIJK

sémiotique narrative et textuelle

Larousse
université

COLLECTION



SEMIOTIQUE
NARRATIVE
ET TEXTUELLE

JAVIER DE SUZARTE
MILAN PARLEMENT AS A NARRATIVE
CLAUDE BREMOND
320A

80%
42129
(9)

DL-10 1 1974-00634 **collection L**

dirigée par Jacques Demougin

parus dans la collection :

J. Geninasca

LES CHIMÈRES DE NERVAL
discours critique et discours poétique

A. J. Greimas

ESSAIS DE SÉMIOTIQUE POÉTIQUE
avec des études sur Apollinaire, Bataille, Baudelaire, Hugo,
Jarry, Mallarmé, Michaux, Nerval, Rimbaud, Roubaud

Brian T. Fitch

L'ÉTRANGER D'ALBERT CAMUS
un texte, ses lecteurs, leurs lectures

R. Laufer

INTRODUCTION A LA TEXTOLOGIE
vérification, établissement, édition des textes

J.-P. Caput

LA LANGUE FRANÇAISE
histoire d'une institution tome I (842-1715)

D. et D. Kaisergruber et J. Lempert

PHÈDRE DE RACINE
pour une sémiotique de la représentation classique

Fr. Barteau

LES ROMANS DE TRISTAN ET ISEUT
introduction à une lecture plurielle

P. Rozenberg

LE ROMANTISME ANGLAIS
le défi des vulnérables

Cl. Chabrol

SÉMIOTIQUE NARRATIVE ET TEXTUELLE

J. Bellemin-Noël

LE TEXTE ET L'AVANT-TEXTE
les brouillons d'un poème de Milosz

SÉMIOTIQUE NARRATIVE ET TEXTUELLE

ouvrage présenté par

CLAUDE CHABROL
Université de Paris V

SORIN ALEXANDRESCU
Université d'Amsterdam

ROLAND BARTHES
École Pratique des Hautes Études

CLAUDE BREMOND
École Pratique des Hautes Études

A. J. GREIMAS
École Pratique des Hautes Études

PIERRE MARANDA
University of British Columbia

SIEGFRIED J. SCHMIDT
Universität Bielefeld

TEUN A. VAN DIJK
Université d'Amsterdam

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, rue du Montparnasse et 114, boulevard Raspail — Paris VI^e

SÉMIOTIQUE
NARRATIVE
ET TEXTUELLE



© Librairie Larousse, 1973.

Librairie Larousse (Canada) limitée, propriétaire pour le Canada
des droits d'auteur et des marques de commerce Larousse. —
Distributeur exclusif au Canada : les Editions Françaises Inc.,
licencié quant aux droits d'auteur et usager inscrit des marques
pour le Canada.

ISBN 2-03-036012-0

De quelques problèmes
de grammaire
narrative et le

Avertissement

Les textes qui constituent ce recueil ont été dans leur majeure partie rassemblés par François Rastier.

Nous avons accepté, à sa demande amicale, d'en assurer la présentation et de prendre la responsabilité de les instituer comme livre.

Claude CHABROL

Avertissement

Les textes qui constituent ce recueil ont été leur auteurs pour la responsabilité par l'éditeur. L'éditeur n'est responsable de la forme et du fond de ces textes qu'en ce qui concerne la présentation matérielle de l'ouvrage.

Claude CHARBON

1970

© 1970 by the author(s). All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without the prior written permission of the publisher.

1970

De quelques problèmes de grammaire narrative et textuelle

La situation décrite par Roland Barthes en 1966¹ a-t-elle été modifiée et dans l'affirmative comment et par qui?

Roland Barthes soulignait alors que la linguistique s'arrête à la phrase², unité originale qui ne se réduit pas à la somme des mots qui la composent. Au-delà le linguiste ne trouverait plus rien qui ne soit déjà présent dans la phrase. Et pourtant il semblait évident, après Propp, Lévi-Strauss et Dumézil, que le discours lui-même comme ensemble de phrases est organisé et que cette organisation apparaît « comme le message d'une autre langue » : une linguistique du discours ayant ses unités, ses niveaux, sa grammaire. Ainsi linguistique et linguistique du discours apparaissaient bien distinctes par leur objet, mais aussi par leurs unités et par leurs grammaires dont les principes de pertinence étaient différents.

Toutefois cette opposition n'excluait pas la formulation d'une hypothèse qui devait se révéler très fructueuse. Elle consistait à postuler un rapport « *homologique* » entre la grammaire de la phrase et celle du discours. Cette homologie, là où l'on pouvait la noter indiquait une relation orientée, car l'on reconnaissait à l'œuvre dans le discours les catégories du verbe (temps, aspects, modes, personnes) et du sujet (agent/patient, actants) propres à la phrase.

1. Cf. *Communications*, n° 8, « Introduction à l'analyse structurale des récits », p. 3-4.

2. Bien que certains phénomènes comme la coordination puissent jouer sur plusieurs phrases (Jakobson), remarquait déjà Barthes. Dans cette voie le développement des grammaires textuelles en Allemagne est exemplaire.

La linguistique phrastique au-delà de la phrase

La « phrase » apparaît aujourd'hui comme un cadre problématique pour la linguistique elle-même. La grammaire générative, certes, n'a pas remis en cause la notion de phrase. Elle a donné pour tâche à la grammaire d'énumérer explicitement et de décrire structurellement les systèmes de règles permettant de produire l'ensemble infini des phrases de la langue. Mais en éloignant la description des structures de surface, en posant la notion de structure profonde et celle de transformation qui lui est liée, elle a ouvert la voie indirectement à une interrogation plus rigoureuse sur la notion de phrase et de frontière de phrase. Son modèle de compétence ne génère pas des phrases « finies » mais plutôt des matrices de phrases d'une longueur infinie car la récursivité (enchâssement, etc.) ne peut y être arrêtée. En outre les réflexions sur les transformations permettant de rendre compte des phrases complexes ont amené les générativistes à comparer certaines suites de phrases coordonnées à des phrases complexes uniques contenant de nombreuses subordinations.

En s'éloignant des structures de surface, la grammaire générative a permis implicitement une mise en question de la notion de phrase : sa finitude constatée et *évidente* ne peut plus être expliquée par un modèle de compétence. Elle a confié cette tâche à un modèle de performance (qui tiendrait compte des capacités de la mémoire, etc.). Comme le souligne T. A. Dijk, ici-même, les discussions récentes ont porté très souvent sur les relations inter-phrastiques à travers les problèmes de l'anaphore, des pronoms, des temps verbaux, des processus de focalisation et d'emphase, de présupposition et d'impli-cation, etc. Tout ceci est bien connu du lecteur qui a suivi la discussion grammaire générative vs sémantique générative³, sur laquelle nous aurons souvent l'occasion de revenir.

Mais le point important pour certains linguistes (en Allemagne par exemple) est de savoir si ces phénomènes impliquent un changement d'objet qui permettrait de substituer « le texte » à la « phrase » et d'unifier les objets et les méthodes de la linguistique et de la linguistique du discours. On peut résumer grossièrement les raisons très diverses que l'on donne à cette substitution :

1) Des arguments théoriques a priori d'ordre vraisemblable. Ils soulignent en s'appuyant sur l'intuition du locuteur ou du récepteur que notre compétence ne peut être que « textuelle » et non point « phrastique ». Une conversation, un article de journal, une affiche publicitaire, une émission de radio, un discours politique ne se laissent pas appréhender seulement comme une suite de phrases. Leur sens

3. Voir à ce propos les numéros de la revue *Langages* consacrés à la « Sémantique générative » (27) et à la « Grammaire générative en pays de langue allemande » (26).

n'est pas équivalent à la somme des sens des phrases isolées qui les composent. Intuitivement on devrait percevoir une cohérence textuelle supérieure intégratrice (cf. dans cet ouvrage les contributions de Van Dijk et S. Schmidt). Ce raisonnement était déjà à peu près celui de Hjelmslev.

2) Des arguments fondés sur la pratique linguistique récente. A partir de la reconnaissance des relations interphrastiques, on substitue « la suite indéterminée de phrases » à la phrase et l'on dénomme cette suite indéterminée : « texte »⁴. Ou encore, et nous n'insisterons pas ici sur ce point que l'on retrouvera plus loin, on souligne l'importance de fonctions de communication *pragmatiques* que l'analyse socio-linguistique et l'analyse performative ont reconnues. La position de Schmidt, définissant le texte « comme *trace* de l'*intention* concertée d'un locuteur de communiquer un message et de produire un *effet* », est à rapprocher de cette dernière tendance.

La première série d'arguments, toute séduisante qu'elle soit, n'est pourtant pas recevable. Sous sa forme vraisemblable évidente, qui fait justement sa « séduction », elle aboutit à une remise en question de la notion fondamentale, depuis Saussure, du principe de pertinence. Dès sa fondation, la linguistique structurale a réclamé la création de l'objet-langue contre l'évidence de l'objet (donné)-langage. Ce dernier seul constituait un phénomène social total avec des aspects sociologiques, littéraires, psychologiques, historiques, etc. Or l'on assiste actuellement à une remise en cause de cette disjonction créatrice.

Celui qui dit : « toute phrase est aussi un acte, tout acte de parole implique un contexte sociologique et psychologique qui laisse sa trace dans l'énoncé », ou : « tout énoncé n'existe que dans un discours, car le locuteur réel n'émet pas des phrases isolées mais des discours cohérents (ou dont l'incohérence est significative) », manifeste en fait contre le principe de pertinence linguistique traditionnel au nom de l'évidence d'un donné empirique plus riche. Or, comme toute science humaine, la linguistique n'a pas à décrire un objet déjà produit, mais à le construire (ce faisant elle déconstruit l'objet-donné, le déjà-là). En conséquence ces arguments théoriques apparaîtront sous cette forme irrecevables au linguiste et même à l'analyste des discours, qui n'ont que faire de l'évidence. Ces arguments ne pourront être pris en considération que si le chercheur :

— produit et démontre au linguiste la nécessité de reconnaître des faits linguistiques (dépendants donc du principe de pertinence) inexplicables, et qui ne seraient explicables que grâce à une extension de la théorie vers le « texte » (discours) ou vers les fonctions de

4. Cf. les travaux des linguistes allemandes : Thümmel, Heidolph, Stempel, etc. (*Langages*, n° 26).

communication (illocution/perlocution, par exemple) — ce qui ramène à la deuxième série d'arguments;

— produit un autre principe de pertinence et un autre objet, ce que la linguistique du discours a précisément réalisé.

Les arguments théoriques intuitifs s'articulent tous (si l'on excepte la référence pragmatique) sur la difficulté de cerner la différence entre phrases et suite de phrases, c'est-à-dire de fixer la frontière de la phrase (Van Dijk, Lang⁵). Si l'on démontre que le linguiste (au niveau de la compétence) ne peut pas travailler sur des phrases isolées, mais seulement sur des suites de phrases (relations inter-phrastiques) et que ces suites sont non-finies (récursivité), l'on n'a pas produit pour autant la nécessité d'une unification de la linguistique et de la linguistique du discours, d'une grammaire de la phrase et d'une grammaire de texte. Il faudra montrer successivement :

— que tout texte est réductible à des suites de phrases liées par des relations inter-phrastiques;

— que ces suites de phrases ne sont pas réductibles à de grandes phrases composées (Van Dijk), à moins de démontrer que tout texte peut se laisser réduire à une grande phrase unique ou à la somme de grandes phrases autonomes dont les sens s'ajoutent et dont l'organisation globale ne serait rien d'autre qu'une succession d'unités mises bout à bout — hypothèse invalidée à l'avance par l'ensemble des travaux de la linguistique du discours.

On peut aisément constater avec Van Dijk ou Lang qu'aucune réponse n'est donnée de façon systématique à ces questions. A ce fait on peut tenter de fournir plusieurs explications sans préjuger de l'avenir. La principale consiste à réaffirmer l'existence de deux niveaux différents et bien distincts, celui de la phrase et celui du texte. A cette différence près qu'aujourd'hui celui qui prend cette position peut être linguiste et qu'il peut aller jusqu'à concevoir la nécessité d'articuler les deux niveaux distingués, autrement dit de construire une grammaire intégrant et articulant les grammaires de la phrase et du texte déjà élaborées, sans les confondre. Dans cette démarche, il ne peut manquer de rencontrer les tentatives faites par les analystes du discours eux-mêmes. Le texte de Greimas publié ici pose clairement la nécessité de produire les instruments conceptuels permettant de rejoindre la manifestation discursive (linguistique).

Les notions de rôles thématiques, organisant et sélectionnant des parcours figuratifs dans les configurations discursives déployées à partir des figures lexématiques, doivent constituer un plan de médiation et d'articulation entre structures phrastiques et structures textuelles. Si l'on peut montrer comment les structures actantielles

5. Ewald Lang, *Langages*, n° 26, p. 75.

(niveau textuel) sélectionnent des rôles thématiques, l'on pourra répondre en partie à la demande formulée par certains linguistes, autrement dit commencer à voir comment s'opèrent l'intégration dans une superstructure sémantique et narrative des interprétations sémantiques des phrases, et la mise en compatibilité des présupposés et posés des unités de niveaux différents. En effet, le linguiste au niveau des phrases (et des suites de phrases) constate, dans un récit par exemple, la présence de personnages-acteurs humains (ou non), sujets ou objets (agents ou patients) de structures prédicatives verbales décrivant des actions (tuer, voler, se battre, conseiller, etc.) accomplies ou en train d'être accomplies, ou des qualifications (savant, ignorant, courageux, lâche, bon mauvais, etc.). Ces actions et ces qualifications sont détaillées : ainsi le type et le moyen d'un meurtre, son lieu et son temps seront explicités dans les structures phrastiques.

Or, on le sait, dans un premier temps la grammaire narrative, à la suite de Propp et à travers les travaux de Greimas et de Bremond, a établi solidement la nécessité d'un niveau supérieur, celui des structures actantielles conçues comme des concaténations de fonctions (Propp) ou d'énoncés narratifs-prédicats assumés par des « *dramatis personae* » (actants), et pour ce a systématiquement écarté ce qu'elle caractérisait comme les variantes, les espèces ou sous-espèces d'un genre (Propp), autrement dit tous les éléments concrets et détaillés qui manifestaient ces structures dans la suite des phrases de la manifestation discursive (linguistique). Cette mise à l'écart lui fut souvent reprochée aussi bien par les linguistes, qui y voyaient l'aveu d'une impuissance à produire des procédures de découverte systématiques sur l'ensemble des niveaux d'un texte, que par des analystes du discours comme Lévi-Strauss⁶, qui y soulignait une incapacité à organiser le niveau sémantique dans son ensemble.

Mais cette mise à l'écart n'a jamais signifié pour la grammaire narrative un refus d'aborder ces problèmes. Propp, dès 1928, essayait, dans son article « Les transformations des contes merveilleux »⁷, de reprendre l'étude de ces espèces et sous-espèces d'un point de vue historique et littéraire. Il s'agissait surtout d'établir un ordre, une subordination dans l'étude de deux niveaux textuels. La question « *par où commencer ?* » devenait ici d'une grande importance. Il n'en demeure pas moins vrai qu'elle n'a pas pu produire jusqu'à maintenant de description systématique des structures discursives qui manifestent les structures narratives et que cette tâche doit être accomplie. Il faut toutefois préciser que la grammaire narrative a, depuis 1964, toujours

6. « La Structure et la forme », *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée*, n° 99, Mars 1960 (série M, n° 7).

7. Cf. la traduction française, à la suite de « Morphologie du conte », *Poétique*, Seuil, 1970.

eu en vue la production de structures qui pourraient être manifestées dans des substances très diverses : linguistiques, iconiques, gestuelles, etc.

Le problème de la manifestation discursive se complique d'autant : sera-t-elle commune à toutes ces substances (ce qui reculerait le niveau où elle se spécifie linguistiquement ou iconiquement)? Ou au contraire, faudra-t-il prévoir des manifestations discursives spécifiques correspondant à chaque substance? Seules les recherches concrètes en cours permettront de répondre véritablement. Les arguments préalables d'ordre épistémologique ou méta-théorique sont multiples, souvent contradictoires, et toujours indécidables.

Articulation de la sémantique et de la grammaire ⁸

L'examen de cette articulation est fondamental pour la linguistique comme pour la grammaire narrative. Elle implique aussi que soient éclaircis les rapports avec la logique et la pragmatique. Il nous a semblé que le débat grammaire générative vs sémantique générative à propos de l'articulation sémantique, syntaxe, logique et pragmatique, démontrait que les problèmes rencontrés étaient, dans une certaine mesure, homologues (et non identiques) à ceux que la grammaire narrative avait à résoudre. Nous n'avons pas l'ambition, hors de propos ici, de donner une analyse détaillée de recherches multiples et en pleine évolution. Nous voudrions plutôt suggérer quelques points notables de convergence entre les recherches linguistiques et narratives.

La grammaire générative, depuis *Syntactic Structures*, a évolué d'une position qui écartait le niveau sémantique vers une position qui l'intégrait sous la forme d'une composante destinée à interpréter les structures profondes (Chomsky). Comme le note P. Postal ⁹, les niveaux distingués dans ce qu'on appelle la « théorie standard » sont engendrés et reliés par les règles suivantes :

— règles syntaxiques de base, dont la fonction consiste à générer les structures profondes ou du moins les *squelettes non-lexicaux* de ces structures;

— transformations grammaticales, dont la fonction est de convertir les structures profondes en structures de surface;

— règles de projection (sémantiques), dont la fonction est de convertir les structures profondes en ensembles de lectures (par intégration des items lexicaux sous la forme de traits *marqueurs* et *distincteurs* : Katz-Fodor).

8. *Grammaire* signifie ici : organisation morphologique et syntaxique produisant des formes pour le contenu sémantique.

9. Cité dans *Langages*, n° 27, p. 80.

— règles phonologiques, dont la fonction consiste à convertir les structures de surface en représentations phonétiques.

A ce modèle, Mc Cawley, Lakoff, Bach, Fillmore, P. Postal ont fait depuis 1967 de nombreuses critiques qui ont abouti à l'ébauche d'une théorie dite « Sémantique générative », et que l'on résumera ainsi :

1) Il n'y a pas de syntaxe autonome et arbitraire : toute règle et toute représentation sera à la fois sémantique et syntaxique. Il n'y a donc plus lieu de conserver la notion de structure profonde qui est fondamentalement syntaxique.

2) Il n'y a qu'un seul type de règles (transformations) ou dérivations qui font passer de façon continue de la *structure sous-jacente* syntactico-sémantique à la structure de surface, en respectant des contraintes dérivationnelles de bonne formation.

3) Les structures sous-jacentes correspondant aux structures de surface des phrases ne contiennent pas d'items lexicaux, contrairement aux structures profondes de la théorie standard (une fois la composante sémantique intégrée par les règles de projection). Elles ne doivent contenir que des éléments sémantiques primitifs (atomiques), soit des prédicats et des indices référentiels (Mc Cawley). On aura donc des transformations portant sur ces éléments sémantiques primitifs ou transformations pré-lexicales, qui n'existaient pas, bien entendu, dans la théorie standard de Chomsky; et ces transformations (combinaison de prédicats) permettront de rendre compte des sens distincts d'un item lexical en surface. Ces éléments sémantiques primitifs seraient (en partie) des universaux substantiels (Lakoff).

4) La logique, contrairement à ce qu'affirmait Chomsky¹⁰, intéresse la théorie linguistique autrement que pour sa « formalisation ». Lakoff affirmera¹¹ qu'une logique faite pour le langage naturel, et non certes une logique des langages artificiels (Carnap), doit être postulée dans une grammaire. Une grammaire générative doit relier les phrases grammaticales à leur forme logique, les formes de surface à leurs formes logiques correspondantes. C'est dire que la structure sous-jacente grammaticale d'une phrase est la forme logique de cette phrase et que les règles de grammaire sont les règles qui relient forme logique et forme de surface. A cette affirmation une correction est toutefois apportée : le sens ne se réduit pas à la forme logique, il faut introduire des « postulats de sens » qui explicitent des liens d'inférence et de vérité entre prédicats atomiques.

Ce rappel ne se veut pas complet. Il ne sera pas pour nous l'occasion de prendre parti dans le débat. Il devra seulement nous permettre de suggérer des points de convergence avec les problèmes

10. *The Logical Structure of Linguistic Theory* (1955).

11. « Linguistics and natural logic », *Synthèse* 22, 1970, p. 151-271.

rencontrés par la grammaire narrative, étant entendu que nous confronterons des théories qui ne sont pas au même degré de formalisation. Ceci exclut, à l'évidence, toute tentative d'établir des correspondances (ou des divergences) rigoureuses, point par point. Il s'agira plutôt de saisir des tendances et d'expliciter leurs présupposés.

Remarque : il est bon de garder à l'esprit que les niveaux qu'élaborent ces grammaires sont différents. La grammaire narrative s'est d'emblée située au niveau d'une cohérence « macro-structurelle » (Van Dijk), le niveau du discours ou du texte et non celui de la phrase. Toutes proportions gardées, on pourrait comparer la réalisation phrastique aux règles phonologiques qui convertissent les structures de surface en représentations phonétiques dans la grammaire générative. Cette position excluait strictement l'emploi de procédures distributionnelles de segmentation des énoncés phrastiques pour découvrir les catégories morphématiques narratives ou sémantiques du discours.

Structures profondes et structures de surface

Comme l'indique la remarque précédente, ce problème ne peut signifier pour la grammaire narrative qu'une chose : distingue-t-elle plusieurs niveaux hiérarchisés et liés entre eux *avant toute réalisation phrastique* (ou iconique)?

Il suffit de rappeler la définition de la fonction (atome narratif) que donnait déjà Propp : « Les éléments constants, permanents, du conte sont les fonctions des personnages, quels que soient ces personnages et quelle que soit la manière dont ces fonctions sont remplies ». Il y a deux niveaux de fonctions : celui de la *structure profonde* ou sous-jacente, qui décrira les différents types de réalisation discursive d'une même fonction (les espèces); les attributs des personnages et la manière dont la fonction est remplie constituent la *structure de surface* ou manifestation discursive (avant sa réalisation phrastique). Cette distinction correspond à celle de *structures actantielles* et *structures thématiques* (actorielles) chez Greimas.

Cela posé, il apparaît que la grammaire narrative s'est surtout préoccupée d'élaborer le niveau profond et a négligé dans un premier temps l'étude des règles qui permettrait de passer par transformations ou dérivations aux structures de surface, se privant ainsi de possibilités réelles de vérification. Cette tâche passe nécessairement par l'élaboration d'une typologie des genres (de discours), dont la contribution de S. Alexandrescu à ce livre montre la complexité. Elle implique aussi l'intégration systématique des composants de micro-univers sémantiques, qui pourrait avoir la forme d'un dictionnaire discursif que Greimas définit comme un inventaire de configurations constituées à partir d'univers collectifs et/ou individuels fermés, véritable réserve de thèmes et de motifs.

Mais nous n'avons pas encore mentionné l'un des obstacles les plus importants. Il découle strictement de l'hypothèse de l'existence de grammaires non-narratives à côté de la grammaire narrative, et de la constatation que l'on peut dégager des structures narratives dans des textes très divers et non seulement dans un groupe spécifique : le récit au sens traditionnel qu'a ce terme (le conte, le mythe, la légende, par exemple).

De cette hypothèse et de cette constatation découle une conséquence nouvelle : il y a peu de chances qu'un texte (un roman, un discours politique) ne relève que d'une seule grammaire. On conçoit que cette question réapparaisse, dans toute son acuité, chaque fois que l'analyste tente de passer des structures profondes aux structures de surface, et particulièrement dans l'élaboration d'une typologie des genres. C'est cette difficulté qui a amené A. J. Greimas à concevoir un niveau fondamental commun à toutes les grammaires qui seraient par rapport à lui « superficielles »¹². Ce niveau serait constitué essentiellement d'une sémantique fondamentale et d'une grammaire fondamentale définies en termes d'universaux formels de type logique. Cette hypothèse ne sera validée (ou invalidée) que par la pratique. On notera seulement qu'elle n'intègre pas dans son état actuel les universaux substantiels et les opérateurs modaux (logique modale) qui devraient vraisemblablement en faire partie¹³.

Cette présentation appelle de nombreuses précisions. La grammaire narrative depuis Propp a évolué vers la définition de structures plus profondes et plus générales. Elle a abandonné à peu près l'idée qu'elle était liée de façon privilégiée à un genre ou même à un sous-genre : le conte merveilleux, par exemple. Les définitions spécifiques des actants comme héros, victime, traître, etc., et celles des prédicats, comme épreuve, tâche difficile, transmission d'objet magique, ont été abandonnées pour des formulations plus abstraites, telles que Actant-sujet, Actant-objet, adjuvant, opposant, acquisition de valeurs-objet ou transmission de valeurs modales (Greimas), ou encore agent/patient, dégradateur/prestateur méritant, amélioration/dégradation (Bremond). Cela explique le caractère un peu schématique de notre première détermination. La grammaire narrative a déjà rencontré, et commencé à traiter, le problème du passage des structures profondes aux structures de surface. La démarche de Claude Bremond est très nette à cet égard. Depuis la « Logique des possibles narratifs » jusqu'à son étude sur le conte merveilleux français, publiée ici-même, Bremond a tenté de produire des règles de passage entre structures par spécification et décomposition logique *a priori* (*Communications*,

12. « Éléments d'une grammaire narrative », *Du Sens*, Seuil, 1970, p. 157-183.

13. Voir sur ce point : Cl. Chabrol, « Composante sémantique des structures narratives », communication au colloque d'Urbino 1971.

n° 8) ou par l'introduction de règles de restriction¹⁴ limitant les possibilités de la combinatoire. La règle qui pose par exemple que le mérite appelle récompense et le démérite : châtement, facilite la production d'un modèle formel du conte merveilleux français, ou plus exactement du conte moral, et sa négation systématique définirait hypothétiquement le conte tragique. L'étude de Greimas consacrée à onze variantes d'une séquence narrative tirée de la version lithuanienne d'un conte populaire connu dans tout le folklore européen abordait explicitement le passage du niveau actantiel au niveau actoriel¹⁵. Il serait donc plus juste de dire que les analystes de la grammaire narrative ont commencé à poser le problème du passage entre structures de niveaux différents mais qu'ils n'ont pas réussi jusqu'à présent à donner un caractère *nécessaire* à leurs remarques. En analysant des corpus particuliers à partir des hypothèses théoriques déjà formulées (donc selon une démarche déductive), ils réussissent en général à produire une reformulation de ces hypothèses de base sur les structures sous-jacentes (ou profondes) de la grammaire narrative et particulièrement sur les éléments nécessaires à une bonne formation des énoncés narratifs primaires. La base morphologique de ces structures semble se préciser, grâce par exemple aux notions de transformations¹⁶, d'opérateurs modaux et d'implications entre prédicats de base¹⁷. Mais les règles d'enchaînement des énoncés narratifs de base (la syntaxe) et les règles de passage entre énoncés narratifs profonds et énoncés de surface (niveau des acteurs et des prédicats spécifiés) apparaissent encore trop souvent sous la forme de *règles « ad hoc »* trop dépendantes des caractéristiques particulières de ces corpus, c'est-à-dire difficilement « généralisables ». On songe ici aux propositions de Greimas sur l'articulation corrélatrice du contenu et des grandes séquences narratives selon un modèle d'opposition paradigmatique antonymique (négation par constitution d'un terme contraire) formulé, comme on sait, ainsi :

contenu topique	vs	contenu corrélé
{ contenu inversé	vs contenu posé	} (séquences initiales et finales)
séquence I	séquence II	

modèle que l'on retrouve en partie à l'œuvre, dans ce livre, dans l'analyse de Pierre Maranda consacrée au conte de Cendrillon, et dans celle d'Alexandrescu. Ce modèle s'est révélé à la fois vague et

14. Ce terme est introduit par nous.

15. « La Structure des actants du récit », *Du Sens*, p. 249-270.

16. Tz. Todorov, « Les transformations narratives », *Poétique*, 3, 1970, p. 322-333.

17. A. J. Greimas, « Éléments de grammaire narrative », *op. cit.*

trop général : il ne distinguait pas, par exemple, les différents types de négation (contrariété et contradiction), leurs effets distincts suivant qu'elle portait sur les opérateurs de prédicats (modes : savoir, vouloir, pouvoir)¹⁸ ou sur les prédicats eux-mêmes, etc.; il s'est montré aussi trop particulier, de nombreux textes ne respectant pas l'inversion des contenus.

Grammaire narrative, sémantique et logique

Une rapide lecture des textes dans ce recueil permet de dégager deux tendances :

— l'une, bien caractérisée par la position de Claude Bremond¹⁹, tend à la constitution d'une grammaire narrative indépendante de la sémantique, à cette précision près qu'elle intègre à ses règles un vocabulaire de base comme dégradation/amélioration, mérite/démérite, récompense/châtiment etc., celui-ci non dépourvu de signification, mais d'ordre universel et tout autant grammatical que sémantique (cf. les classèmes de la langue) — cette position est bien dans la tradition de Propp;

— l'autre, malgré des divergences sur lesquelles nous reviendrons, semble réunir les chercheurs autour de l'hypothèse que les règles de la grammaire narrative sont à la fois sémantiques et syntaxiques (au sens large). Ce qui explique que leurs analyses de texte soient toujours narratives et sémantiques. Elles apparaissent comme une tentative de conjointre l'analyse strictement sémantique de Lévi-Strauss et celle syntaxique de Propp. Du premier, elles retiennent la nécessité d'articuler les oppositions paradigmatiques et les opérations d'inversion ou de complémentarité sur les termes en opposition; du second, elles gardent l'exigence de rendre compte de l'organisation syntagmatique du texte. L'hypothèse, explicite ou non, d'une corrélation entre les deux plans en découle nécessairement. Face à un texte donné, ces chercheurs (cf. ici-même Maranda et Alexandrescu) tenteront de faire coïncider l'enchaînement des séquences narratives et des opérations portant sur les termes en opposition, du contenu²⁰.

L'examen des difficultés que rencontrent ces deux types de recherches conduira à nuancer cette opposition. On notera d'abord que les chercheurs qui illustrent la deuxième tendance arrivent difficilement à produire une théorisation de leur *pratique* d'analyse sémantico-syntaxique, qui pour chaque texte ou corpus de texte a

18. Cf. « Analyse de la Passion », Cl. Chabrol, *Langages*, n° 22.

19. Cette position est à rapprocher de celle de Tz. Todorov dans « Les transformations narratives », *op. cit.* et dans « Grammaire du Décaméron », La Haye, Mouton, 1969.

20. Cf., comme illustration de ce type d'essai : « Le Récit féminin », Cl. Chabrol, La Haye, Mouton, 1971.

esquissé une analyse des sémèmes et parfois des sèmes les constituant, et leur groupement ordonné dans des isotopies articulées le long de l'axe syntagmatique par la syntaxe narrative. Chaque fois qu'ils passent à la formulation théorique et généralisable de leur pratique ils se réfèrent, implicitement ou non, soit à une logique formelle (théorie des graphes et des ensembles pour Maranda), soit à une logique « naturelle » de la signification (la structure élémentaire de la signification pour Greimas) — qui évacuent, provisoirement du moins, tous les contenus concrets des micro-univers sémantiques et même les catégories communes (universaux substantiels) à ces micro-univers — soit aux catégories de la critique littéraire traditionnelle (Alexandrescu). Des termes sans valeur de contenu sont articulés suivant des relations logiques de conjonction, disjonction, négation, implication, etc. Ils peuvent être affectés d'opérateurs modaux (nécessité/possibilité, etc.). Dans une perspective non plus descriptive mais générative, il faut que ce niveau « très profond » contienne non seulement les éléments permettant une bonne description structurale de la partie morphologique de la grammaire narrative (les règles de la bonne formation des énoncés narratifs), mais aussi les éléments ou règles nécessaires pour produire l'enchaînement des énoncés narratifs en séquences et en suites de séquences (syntaxe). Ceci suppose :

a) des règles précises pour l'insertion du vocabulaire narratif; actant-sujet, actant-destinateur, par exemple, sont les arguments de prédicats narratifs : transfert d'objet-valeur [savoir], ou désir d'un objet-valeur, etc. Ce vocabulaire est tout aussi bien narratif que sémantique. Il ne pourra être justifié qu'à la condition de montrer qu'il correspond, entre autres, à des catégories universelles substantielles (cf. les prédicats atomiques de la sémantique générative²¹). Cette justification incombe d'ailleurs tout autant à ceux qui optent pour la première tendance comme Claude Bremond. On remarquera que cette tâche de justification est absente tout aussi bien des travaux des linguistes de la sémantique générative que de ceux des analystes du discours : elle est toujours supposée faite.

b) que les règles *syntaxiques* d'enchaînement des énoncés narratifs bien construits ne dépendent pas des micro-univers sémantiques particuliers propres à des corpus de textes situés, ou que le niveau logique fondamental postulé contienne les moyens de déduire *a priori* toutes les opérations possibles (ordre et succession des séquences). Par déduction on entend ici non seulement la description (*a posteriori*) de cet ordre et de cette succession, mais surtout leur génération,

21. Dans la grammaire narrative comme en linguistique, il sera judicieux de distinguer les décompositions / compositions lexicales ou narratives de surface (prédicats atomiques / effet de sens d'un lexème) et les postulats de sens et les combinaisons-relations qui peuvent être établies entre eux.

c'est-à-dire leur prévision. La même remarque vaut pour ceux qui intègrent ce niveau logique à la grammaire narrative et qui ne supposent pas comme Bremond, ou Todorov²², de niveau « fondamental » (cf. « Logique des possibles narratifs »).

Depuis Propp, la partie morphologique de la grammaire narrative ne cesse en effet de s'enrichir, alors que sa détermination syntaxique demeure toujours aussi problématique. On pourrait même prétendre que sa morphologie s'améliore aux dépens de sa syntaxe. Ainsi au lieu de considérer l'enchaînement des énoncés narratifs (« manque » → « liquidation du manque ») comme une règle de syntaxe liant de façon nécessaire deux fonctions, on fera remarquer qu'il s'agit en fait d'un même énoncé narratif soumis à une opération (ou transformation) de négation d'un certain type (contradiction), et que cette opération de négation peut très bien ne pas être effectuée dans un grand nombre de récits ou de textes « narratifs »; ou encore que cette opération de négation peut être commencée, mais non menée à son terme (transformation d'aspect s'appliquant sur l'opération de négation, et pouvant être elle-même opérée par la négation). Cette remarque vaut tout aussi bien pour les enchaînements du type : « dégradation → amélioration ». De même, au lieu de considérer comme Claude Bremond la suite « Méfait à commettre → malfaisance → méfait commis » comme une spécification d'une séquence élémentaire sans contenu :

$$\text{virtualité} \left\{ \begin{array}{l} \text{actualisation} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{but atteint} \\ \text{but manqué} \end{array} \right. \\ \text{absence d'actualisation} \end{array} \right.$$

séquence élémentaire liant *syntactiquement* trois fonctions, on reconnaîtra seulement une seule fonction (énoncé narratif) ou prédicat subissant des opérations (transformations) d'aspect ou de mode, du type : négation/affirmation, virtuel/actuel, possible/impossible, accompli/non accompli²³, etc. Ces opérations se développent toujours en posant de nouvelles opérations sur les opérateurs. De ce fait découle une conséquence évidente : chacune de ces prétendues fonctions *atomiques* peut être développée en séquence de même type que la séquence élémentaire, et cette régression n'a pas de fin imaginable au niveau de la compétence²⁴ (on considérera, par exemple, le « méfait

22. Todorov, on le remarquera, n'a pas tenté de proposer des règles universelles *a priori* d'enchaînement des énoncés narratifs. Il a formulé des remarques « valides » pour les corpus particuliers qu'il étudie.

23. Voir les remarques à ce propos de Todorov dans « Les transformations narratives », *op. cit.*

24. C'est seulement la prise en considération d'un genre particulier et d'un corpus déterminé qui fait éliminer, bloque la régression.

à commettre » comme un but à atteindre dans une histoire qui racontera comment l'idée d'un meurtre s'installe dans la tête du héros).

En conséquence, au niveau le plus général d'une grammaire universelle, qui ne désignerait aucun corpus particulier, aucune nécessité d'application ordonnée des opérations modales²⁵ sur le prédicat narratif de base ne peut être démontrée, de même qu'aucun arrêt-blocage de l'application des opérations modales et de négation sur elles-mêmes ne peut être justifié.

Les mêmes remarques peuvent être faites sur les propositions de Greimas tendant à déduire d'une morphologie élémentaire une syntaxe fondamentale (*Du Sens*, p. 162-166). On peut seulement *décrire* les opérations de disjonction et de conjonction que la syntaxe développe mais non les prévoir. Les relations qu'entretiennent les termes sans contenu de la structure élémentaire de la signification (contrariété, contradiction, implication, possibilité de présupposition) ne permettent pas de *prévoir* la suite (ou les suites) d'opérations réalisables. Aucune orientation, aucun ordre d'énumération de ces opérations possibles ne peut être donné *a priori*. Ainsi étant donné un terme de *départ*, sa valorisation effectuée, comment justifier qu'une opération d'implication (passage au terme impliqué) doive s'effectuer dans un parcours syntaxique, plutôt qu'une opération disjonctive de négation alternative (passage au terme contradictoire). Théoriquement tous les parcours sont possibles, même la *pure* et simple répétition assertive du même terme de départ. Seule notre pratique de certains corpus de texte situés dans des « genres » déterminés nous suggère implicitement des parcours plus fréquents (qui sont loin d'être toujours respectés). Depuis Propp, toutes les concaténations d'énoncés narratifs proposées se révèlent être, à la réflexion, plutôt des généralisations « archétypiques », des « paroles moyennes », autrement dit des déterminations dépendantes d'un usage ou d'une performance (au sens linguistique du terme).

Considérons, par exemple, l'opposition valeurs modales (vouloir, savoir, pouvoir) vs valeurs objectives (faire), qui fonde la compétence « présupposée » du sujet et sa performance attestée (Greimas²⁶). Cette présentation exclut tous les textes *narratifs* qui auraient comme valeurs objectives des valeurs modales : par exemple le récit de la Passion dans les *Évangiles* (ou certains passages des *Actes*), où la valeur objective est le *SAVOIR*²⁷.

Une grammaire universelle et narrative devrait d'emblée prévoir tous ces possibles, soit en reprenant les schémas de Greimas :

25. Au sens que ce terme a en logique modale.

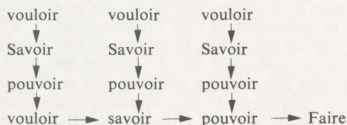
26. *Compétence* et *performance* semblent ici employés par Greimas dans leur sens usuel et commun, sans connotations linguistiques.

27. Cf. Cl. Chabrol, « Analyse de la Passion », *Langages*, n° 22.

« textes narratifs »	{	a - vouloir → savoir → pouvoir → Faire	(textes didactiques, culturels etc.)	
		b - vouloir → savoir → pouvoir → Savoir		
		c - vouloir → savoir → pouvoir → Vouloir		(textes d'incitation à agir : propagande politique)
		d - vouloir → savoir → pouvoir → Pouvoir		

On ne peut pas ne pas remarquer que ce schéma n'explicite pas les opérations (nécessaires) des valeurs modales sur elles-mêmes, pourtant explicites dans les récits les plus simples et les plus classiques.

On note souvent que le transfert d'une valeur modale « vouloir » suppose un actant-destinateur qui l'assume comme son FAIRE (autrement dit qui veut FAIRE VOULOIR) et un actant-destinataire qui devra VOULOIR (mais aussi Savoir et pouvoir, VOULOIR). Cela signifie que le schéma cité devrait être complété comme suit :



Au niveau de la compétence, cette régression réursive ne peut être arrêtée. Seules des considérations qui tiennent compte de l'usage manifeste de certains genres (ou corpus de textes) permettent son blocage. Le même genre d'objection peut être fait à la hiérarchie proposée : Vouloir, puis Savoir, puis Pouvoir. Cet ordre d'enchaînement des énoncés modaux est plausible, mais tous les autres sont envisageables, et il incombe à l'analyste de démontrer qu'ils sont impossibles et ne correspondent à aucun type de texte « narratif ». Enfin la nécessité d'employer ces modalités doit être aussi mise en cause (ou démontrée). Leur absence dans certains corpus ne devra pas être systématiquement expliquée par des règles d'ellipse, d'effacement ou de syncrétisme. Pour notre part, nous ne sommes pas loin de penser que leur emploi est facultatif, possible mais jamais nécessaire au niveau de la grammaire universelle narrative.

Cette objection, que nous étendrions volontiers à tous les projets de construction déductive de syntaxe narrative, ne signifie pas que cet objectif nous apparaisse absurde ou impossible. Nous pensons simplement qu'ils ne peuvent être menés à bien sans l'introduction systématique de règles de restriction (à des niveaux différents) et de contraintes de dérivation qui remontent des structures de surface aux structures sous-jacentes sémantiques et syntaxiques. A vrai dire cette introduction a toujours été faite mais implicitement et de façon non systématique. Il s'agit seulement de théoriser une pratique. En

ce sens, les contributions de Claude Bremond et A. J. Greimas dans cet ouvrage apparaissent très significatives. Le premier, comme dans son analyse des *Fables* de La Fontaine, tente de construire un modèle valable pour un genre précis et un corpus de textes restreint. Ce qui s'exprime par l'introduction évidente de restrictions et de contraintes sur le modèle général indéterminé de « la logique des possibles narratifs ». Ces restrictions et ces contraintes sémantiques et syntaxiques ne pouvaient être prévues à l'avance et déduites. Elles seules permettent d'envisager une syntaxe des énoncés narratifs.

Il va de soi que ces règles de restriction, encore à élaborer comme règles, auront des domaines d'application très divers. Certaines seront à introduire très haut, car communes à plusieurs genres, et d'autres au contraire très bas, car spécifiques de sous-genres et de corpus de textes particuliers²⁸. Greimas introduit la notion de « rôle actantiel » à distinguer de celle d'actants. Ces rôles devraient permettre d'expliciter les positions successives des actants dans le déroulement du récit et indirectement d'en rendre compte. C'est reconnaître implicitement que les définitions existantes de l'enchaînement logique de la narration ne suffisaient pas à instituer une véritable syntaxe narrative. Ces rôles actantiels ne pourront être en fait constitués sans l'introduction de restrictions et de contraintes dépendantes des genres, tenant compte en particulier des types de rôles thématiques (actoriels) de surface qu'ils sélectionneront autant que ceux-ci les déterminent.

Pour conclure cet ensemble de remarques qui ne se veulent pas simplement critiques, l'on voudrait situer les deux problèmes majeurs de la grammaire narrative : la syntaxe et le passage des structures sous-jacentes aux structures de surface, par rapport à l'articulation grammaire/sémantique/logique. Dans le traitement de ces deux questions, on retrouve la même difficulté, qu'on l'intitule théorie des genres ou organisation théorique des micro-univers sémantiques; ce ne sont là que les deux versants d'un même phénomène, et cette difficulté est la *Sémantique*.

L'histoire de la linguistique et celle de la grammaire narrative pourraient être toutes deux caractérisées par la question « comment s'en débarrasser? », et par le retour toujours plus évident de son « refoulé » là où l'on espérait ne plus le trouver ou du moins limiter son intrusion. L'absence d'une véritable théorie sémantique pèse aussi lourdement sur la grammaire générative que sur la grammaire narrative. On mêlera métaphores grammaticales et sémantique pour écrire qu'une grammaire doit donner une forme au contenu (B. Pottier) mais que cette forme ne pourra être que celle du contenu au sens

28. Cette élaboration de règles de restriction rencontrera le problème des règles « ad hoc ». Mais poser de façon systématique cette élaboration et en adoptant une procédure comparatiste devrait permettre de résoudre au moins en partie la difficulté.

Les études littéraires tentent aujourd'hui de définir leurs méthodes et leur champ d'application, en s'inspirant des résultats obtenus depuis une vingtaine d'années par les diverses sciences humaines : linguistique, psychanalyse, histoire de l'art, sociologie, anthropologie culturelle, sémiologie, etc.

A l'intention du public de l'enseignement supérieur français et étranger et de tous ceux qui désirent s'initier et s'adapter aux travaux de la critique contemporaine, la collection L présente des "modes de lecture" portant sur des textes, des thèmes, des écrivains particulièrement représentatifs, et qui composent un panorama des tendances et des techniques modernes de l'analyse littéraire, ainsi que des documents, habituellement dispersés ou peu accessibles, et qui rassemblés serviront de base à une réflexion nouvelle sur les textes.



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

